

COMMISSION CENTRALE DES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES



Procès-verbal n°35 Réunion du 29/04/2022

Animateur : M. SABANI

Présent(e)s : Mme LOMON – MM. FOFANA - BORDET (CD)

**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2021/2022 validée par le Comité Directeur le 08/12/2021 :**

AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
<u>Engagement Football Educatif :</u>	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
<u>Engagement Libre - Futsal :</u>	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 7	/
● Frais de publications	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
<u>Clubs débiteurs</u>	
● 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
<u>Modification de match</u>	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement par la 3CD le VENDREDI de 00h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
<u>Feuilles de match</u>	
● Absence de transmission de FMI dans les délais	9,50 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) jusqu'au mardi 12h00	9,50 €
● 1* demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er mercredi suivant le match)	/
● 2* demande pour non-envoi feuille de match papier après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème mercredi suivant le match)	30,00 €
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 ^{er} rencontre	/
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 ^{ème} rencontre	100,00 €

<u>Licences / Qualification</u>	
• Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
• Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
• Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
• Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
• Joueur non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
• Dirigeant(e) non licencié(e) inscrit(e) en arbitre assistant(e)	100,00 €
• Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
• Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
• Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
• Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
• Absence physique dirigeant ou éducateur inscrit sur la feuille de match.	50,00 €
• Absence de dirigeant sur la feuille de match	50,00 €
<u>Terrains</u>	
• Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
<u>Suspension de terrain ferme</u>	
• 1 ou 2 matchs	85,00 €
• 3 matchs ou +	170,00 €
• 6 mois ou +	320,00 €
• Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
• Réclamations, réserves	43,50 €
• Evocations	43,50 €
• Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
• Réclamations, réserves, évocation fondée, club obtenant gain de cause, remboursement de :	43,50 €
• Appels réglementaire	64,00 €
• Appels disciplinaire	125,00 €
<u>Présence club</u>	
• Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
• Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
• Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
• Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
• Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
• Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
• Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
<u>Forfaits</u>	
• Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
• Forfait avisé, avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du w-end à venir)	/
• 1 ^{er} Forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du w-end à venir)	30,00 €
• 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du w-end à venir)	60,00 €
• 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du w-end à venir)	90,00 €
• Forfait général	180,00 €
• forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
<u>Forfait coupes</u>	
<u>Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)</u>	
• Phase Elimatoire	25,00 €
• 1/8 de Finale	40,00 €
• 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
• Finale	300,00 €

DISCIPLINES

Ouverture du dossier disciplinaire

● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non production de rapport réclamé par la commission	15,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF

● Demande de Modification (jour, horaire) <u>jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	/
● Demande de Modification (jour, horaire) <u>le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) <u>le JEUDI (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	100,00 €
● Amende pour tout changement par la 3CD le VENDREDI Football Educatif de 00h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
● 1* demande pour non-envoi de la feuille de plateau Foot Educatif sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er mercredi suivant le plateau)	/
● 2* demande pour non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2 ^{ème} mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
● Joueur non licencié	100,00 €
● Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)

● Dès la 1 ^{ère} infraction	15,00 €
● Dès la 2 ^{ème} infraction, amende financière et pour chaque retard de :	15,00 €

Absence non justifiée aux matchs

● Dès la 1 ^{ère} infraction	40,00 €
● Dès la 2 ^{ème} infraction, amende financière et pour chaque retard de :	40,00 €

Absence non justifiée aux convocations devant les commissions

● Dès la 1 ^{ère} absence à une convocation devant une commission, amende financière par absence de :	30,00 €
---	---------

Absence de rapports

● Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● le rapport n'arrive jamais, amende financière par rapport de :	10,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 23/04/2022 au 28/04/2022					
Dossier N°485	25/04/2022		3CD	Réception FMI, forfait du club de MEUDON AS pour le match : COUPE U15 FEMININES du 23/04/2022 - n°24490864 SURESNES JS 1 / MEUDON AS 1	La 3CD prend note du Forfait non avisé hors délais de MEUDON AS en COUPE HDS U15 FEMININES. Amende 120€ (voir Annexe Financière n°2) Le club de SURESNES JS 1 est qualifié pour le prochain tour
Dossier N°486	26/04/2022	850456	CHATILLON FOOT SALLE	Le club nous informe d'un doublon de match le 19/05/2022 et demande le report du match suivant : FUTSAL D1 du 19/05/2022 – n°24079687 CHATILLON FOOT SALLE 1 / ACBB 1	La 3CD reporte et inverse la rencontre au jeudi 26 MAI 2022 à Boulogne, étant donné que le match aller s'est joué à Chatillon. La rencontre devient : ACBB 1 / CHATILLON FOOT SALLE 1 le 26/05/2022
Dossier N°487	26/04/2022		3CD	réception extrait PV de la commission technique des lois du jeu du 22/04/2022 décidant : - Donne match à jouer SENIORS D3 du 27/03/2022 - n°23430705 OLYMPIQUE NEUILLY 2 / GENNEVILLIERS CSM 2	La 3CD prend note et au vu des calendriers des deux équipes, décide que la rencontre se jouera le DIMANCHE 8 MAI 2022 à 13h à Neuilly. Merci de bien vouloir faire le nécessaire pour que la rencontre soit jouée.

Dossier N°488	26/04/2022	3CD	<p>Non réception de la FDM papier à la 2ème demande : U18F à 8 02/04/2022 n°24381608 Clichy S/Seine U.S. 1 / Neuilly O. 1</p> <p>U16 D5 poule consolante A 10/04/2022 n°24393285 Clichy S/Seine 3 / Colombes Lso 1</p> <p>U14 D5 poule accession 09/04/2022 n°24385686 Meudon As 3 / Nanterre Ajsc 1</p> <p>U14 D5 poule consolante A 02/04/2022 n° 24481509 Clichy S/Seine U.S. 5 / Puteaux Csm 3 02/04/2022 n° 24481511 Nanterre Es 5 / Nanterre Ajsc 3 02/04/2022 n° 24481513 Asnieres Fc 5 / Garches Vaucr 2</p> <p>Futsal U15 09/04/2022 n°24206815 Sceaux Fc 1 / Sevres Futsal 2</p>	La 3CD transmet le dossier à la commission statuts et règlement pour décision à donner
Dossier N°489	26/04/2022	3CD	<p>Réception FMI et rapport de l'arbitre officiel, forfait du club de FONTENAY AUX ROSES pour le match : SENIORS D5 poule A du 24/04/2022 - n°23430942 BO ATTITUDE 1 / FONTENAY AUX ROSES 1</p>	<p>BO ATTITUDE 1 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) FONTENAY AUX ROSES 1</p> <p>1er Forfait avisé hors délais de l'équipe FONTENAY AUX ROSES 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2) + frais déplacement arbitre à la charge de FONTENAY AUX ROSES</p>
Dossier N°490	26/04/2022	3CD	<p>Réception FMI, forfait du club de ANTONY FOOT pour le match : SENIORS D5 poule B du 24/04/2022 - n°23431079 PLESSIS ROBINSON FC 3 / ANTONY FOOT 1</p>	<p>PLESSIS ROBINSON FC 3 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) ANTONY FOOT 1</p> <p>1er Forfait avisé hors délais de l'équipe ANTONY FOOT 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2) + frais déplacement arbitre à la charge d'ANTONY FOOT</p>

Dossier N°491	28/04/2022		3CD	Tour de cadrage de la coupe de France le 22/05/2022	<p>La 3CD avance les rencontres suivantes au <u>DIMANCHE 8 MAI 2022</u></p> <p><u>SENIORS D3</u> n°23430744 - RUEIL MALMAISON FC 2 / ASNIERES FC 1 n°23430749 - JEUNES D'ANTONY 1 / COLOMBIENNE FOOT 3 n°23430746 - ACBB 3 / MALAKOFF USM 1</p> <p><u>SENIORS D5 POULE B</u> n°23431101 - VILLE D'AVRAY US 2 / JEAN MENDEZ 1 n°23431103 - STADE FRANCAIS 1 / JEUNES D'ANTONY 2</p> <p><u>SENIORS D5 POULE A</u> n°23430971 - COLOMBES LSO 2 / ENFANTS GENNEVILLIERS 1 n°23430968 - NANTERRE ES 3 / GARCHES VAUCRESSON 1 n°23430966 - CLICHY S/SEINE 2 / FONTENAY AUX ROSES 1 n°23430970 - LES PETITS PAINS 1 / BO ATTITUDE 1</p>
Dossier N°492	28/04/2022		3CD	Tour de cadrage de la coupe de France le 22/05/2022	La 3CD reporte toutes les rencontres Seniors D1 de la journée du 22/05/2022 au <u>DIMANCHE 5 JUIN 2022</u>
Dossier N°493	29/04/2022		3CD	U14 D5 poule consolante A – n°24481499 SURESNES JS 5 / GARCHES VAUCRESSON 2	La 3CD vous informe que la rencontre se jouera le SAMEDI 4 JUIN 2022.
Dossier N°494	29/04/2022		3CD	U14 D5 poule consolante A – n°24481500 GENNEVILLIERS CSM 4 / NEUILLY OLYMPIQUE 4	La 3CD vous informe que la rencontre se jouera le SAMEDI 4 JUIN 2022.

Calendrier de la compétition

- **Finales U15F – U18 F – Seniors F** : dimanche le 22 mai 2022 à Rueil Malmaison
- **Finales U14 – U16 - U18 – Seniors – Anciens – CDM – Foot Entreprise et Loisirs** : 19 juin 2022 au Plessis Robinson

COUPES - Quarts de finale

HDS LOISIRS SENIORS				HDS SENIORS FUTSAL					
09/05/2022	1	Bourg La Reine AS	2	Bourg La Reine AS	07/05/2022	1	Puteaux Futsal	1	Fc Asnieres Futsal
09/05/2022	1	Sup St Etienn	1	Sup Nice	07/05/2022	1	Neuilly Fc	2	Accs Asnieres-Vil 92
09/05/2022	2	Sevres FC 92	1	Sevres FC 92	07/05/2022	2	Futsal Paulistat	1	Boulogne Bil Ac
					07/05/2022	1	Issy Les Mx Fc	1	Les Petits Pains

HDS SENIORS				
08/05/2022	2	Nanterre Es	2	Montrouge Fc
08/05/2022	1	Neuilly Olympique	1	Sevres Fc
08/05/2022	1	St Cloud Fc	2	Ararat Issy
<i>sans date</i>		<i>Issy Les Mx Fc 2 ou Puteaux Csm 2</i>	1	<i>Villeneuve la Garenne</i>

COUPES - Demi-finales

HDS SENIORS FEMININES				HDS U18 FEMININES					
07/05/2022	1	Boulogne Bil Ac	1	Antony Foot Evolution	07/05/2022	1	Clichy S/Seine	2	Rueil Malmaison Fc
07/05/2022	1	Racing Cff	2	Rueil Malmaison Fc	07/05/2022	1	Suresnes J.S	1	Montrouge Fc 92
HDS U15 FEMININES				HDS FOOT ENTREPRISE					
07/05/2022	1	Suresnes J.S.	2	Rueil Malmaison Fc	21/05/2022	3	Metro Foot	1	Financieres Paris
07/05/2022	1	Antony Foot Evolution	1	Courbevoie sports	21/05/2022	2	<i>Hopital R.Poincare</i>		<i>Expograph Vanves 2 ou Orange Issy 3</i>
HDS CDM				HDS ANCIENS					
22/05/2022	5	Issy Les Mx Fc	5	AS Amicale du Mboa	05/06/2022	11	Clichy S/Seine Us	11	Csm Clamart Foot
22/05/2022	5	<i>Police HS Nanterre</i>		<i>Rueil Malmaison Fc 5 ou Courbevoie Sports 5</i>	05/06/2022	11	Sevres Foot	12	Jsc Nanterre
HDS U14				HDS U16					
21/05/2022	1	Chaville Fc	1	Garenne Colombes	05/06/2022	1	Plessis Robinson Fc	2	Antony Foot Evolution
21/05/2022	1	Gennevilliers Csm	1	Neuilly Olympique	05/06/2022	1	Clichy S/Seine	1	Stade Français
HDS U18									
05/06/2022	1	Bagneux Com	1	Rueil Malmaison Fc					
05/06/2022	1	<i>Suresnes Js</i>		<i>Boulogne Bil 2 ou Stade Français 1</i>					

PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U14 D5 poule consolante A

23/04/2022 n° 24481559 Nanterre Es 5 / Asnieres Fc 5

U14 D5 poule consolante B

23/04/2022 n° 24394998 Fontenay Aux Roses 1 / Asnieres Fc 3

DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2

U14 D5 poule consolante A

16/04/2022 n° 24481525 Clichy S/Seine U.S. 5 / Garches Vaucr 2

16/04/2022 n°24481527 Nanterre Es 5 / Neuilly O. 4

U14 D5 poule consolante B

16/04/2022 n° 24394976 Issy Les Mx Fc 4 / Cheminots Ouest 2

U15F à 8

16/04/2022 n° 24382020 Bagneux Com 2 / Montrouge F.C. 92 1

Futsal U15

16/04/2022 n° 24206828 Sceaux Fc 1 / Neuilly Fc 92 1

FOOT EDUCATIF – FICHES PLATEAUX MANQUANTES PAR CATEGORIE

DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateaux U7

16/04/2022 **BOULOGNE BILLANCOURT A.C (1/2) / CLAMART FOOT C.S.M (2/2)**

16/04/2022 **ANTONY FOOTBALL EVOLUTION/ISSY LES MOULINEAUX F.C**

16/04/2022 **VILLE D'AVRAY U.S./PLESSIS ROBINSON F.C/METRO TRANSPORTS U.S**

16/04/2022 **NANTERRE E.S (1/2) / CLICHY U.S.A (1/2)**

16/04/2022 **CLICHY U.S.A (1/2) / NANTERRE E.S (1/2)**

16/04/2022 **COURBEVOIE SPORTS FOOTBALL/NANTERRE J.S.C/ACADEMIE CLUB ASNIERES**

16/04/2022 **LEVALLOIS S.C/GARENNE COLOMBES A.F**

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de-Seine.